

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 11 juillet 2023

**Rapporteur :
Madame Marie-Pierre JEAN-
JACQUES**

N° 47

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 17/07/2023
- la transmission au contrôle de légalité le : 17/07/2023 (accusé de réception du 17/07/2023)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Transports collectifs - Convention de délégation de Service Public (DSP) - Rapport du
délégué 2022**

Par délibération du 9 mars 2017, le conseil communautaire a décidé de retenir Keolis Quimper comme délégataire du réseau de transports collectifs de Quimper Bretagne Occidentale (QBO) pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 décembre 2023.

Conformément à l'article L. 1411-3 du Code général des collectivités territoriales et au chapitre 10 de la convention de délégation de service public, le délégataire doit annuellement transmettre à l'autorité organisatrice un rapport (ci-joint en annexe n°1) qui rend compte de son exploitation.

Les principaux éléments du rapport d'activité de l'année 2022 sont présentés ci-après.

I - Données commerciales

1 - L'offre

Pour 2022, le nombre de kilomètres réels effectués en propre par l'exploitant (dont HandiQUB) s'élève à 2 875 530 et représente une variation de +7,3% par rapport à 2021 (2 680 888).

Les kilomètres sous-traités sur le réseau suburbain (dont HandiQUB) s'élèvent à 1 254 145 et représentent une variation de +11,2% par rapport à 2021 (1 127 813).

2 - La fréquentation

a) Les voyages

Pour l'année 2022, le nombre de voyages (hors HandiQUB) sur l'ensemble du réseau QUB s'établit à 5 222 255, ce qui représente un résultat en hausse de +18,3 % par rapport à 2021 (4 413 109).

Par ailleurs, 27 138 voyages ont été effectués en 2021 sur le réseau HandiQUB, soit une variation de + 15,9% (23 410 en 2021).

b) Les recettes commerciales

Le montant des recettes commerciales s'élève à 2 412 316 € HT, en hausse de +9,0 % par rapport à 2021 (2 213 223 € HT).

II - Données économiques

1 - Les charges et les produits

Pour 2022, les charges d'exploitation indexées représentent 17 949 575 € HT (contre 15 346 866 € HT en 2021).

Le montant des produits réels (recettes commerciales, publicité, fraude et vélo) s'est élevé à 2 554 784 € HT (+10,5% par rapport à 2021).

2 - L'intéressement

Il est prévu un mécanisme d'intéressement dans la convention de délégation de service public, liée à la qualité du service public rendu par le délégataire. Cet intéressement se base sur l'analyse de critères liés à la ponctualité, la propreté des véhicules, la relation avec les usagers, etc. En 2022, l'intéressement représente un bonus de 96 416 € pour l'exploitant.

3 - La contribution

En tenant compte des éléments variables (intéressement, révision des indices, etc.), la contribution nette à l'exploitant est de 14 963 878 € (12 711 614 € en 2021).

III - Données d'exploitation

		2021	2022
Effectifs en équivalent temps plein (cadres Keolis et intérimaires inclus)	Conduite	122,8	129,2
	Entretien	9,3	10,3
	Structure	26,3	27,0
	Total	158,4	166,5
Parc véhicules	Standard (diesel + GNV)	46	46
	Articulé	4	5
	Véhicules TPMR	8	10 ¹
	Midibus	5	5
	Navette électrique	2	2
	Total	65	68
Productivité	Km/agent conduite	21 832	22 256
	Km/agent d'entretien	330 978	339 496
	Km/habitant	38,09	41,30
	Voyages/habitant	44,37	52,49
	Recette/voyage	0,4990	0,4598
	Recette/Km	0,58	0,58
Indicateur social	Absentéisme	8,40%	11,05%
Maintenance	Nombre de pannes	74	120
	Km parcourus entre deux pannes	35 162	46 512

¹Dont 3 mis à disposition par Keolis Quimper.

En application de l'article L. 1413-1 du Code général des collectivités territoriales, le rapport du délégataire a été soumis à la commission consultative des services publics locaux le 31 mai 2023. Le compte rendu de la commission est joint en annexe n°2 du présent rapport.

Le conseil communautaire en prend acte.